

ASSOCIATION FUZENNAKAN

Aix en PROVENCE



Dossier d'inscription au club – procédures et démarches 2019/2020

1 – CERTIFICAT MEDICAL.....



Nota : un certificat médical est maintenant valable 3 ans. Vous devez fournir, pour les 2 années suivantes, une attestation sur l'honneur (voir ci dessous). Cette attestation engage votre responsabilité.

=> Pour une nouvelle inscription : 1 certificat médical de non contre-indication mentionnant : « apte à la pratique du kendo, y compris en compétition » (si vous souhaitez participer à des compétitions)

=> Pour un renouvellement d'adhésion :

1 certificat médical (idem ci dessus),

ou, si votre certificat à moins de 3 ans

1 attestation sur l'honneur, certifiant avoir répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé (Cerfa 15699*01).

2 – FICHE D'INSCRIPTION.....

(cf www.fuzennakan.com / « inscriptions - tarifs »)

==> le compléter le fichier excel et le renvoyer

à kendo@fuzennakan.com



3 – LICENCE FEDERALE FFJDA.....

(cf www.ffjudo.com / « licence en ligne »)

==> compléter et valider (suivre le déroulé de prise de licence)



4 – PAIEMENT (cf www.fuzennakan.com/ »inscriptions - tarifs »)

=> Paiement en ligne sur monetico (préférable):

<https://www.payassociation.fr/FUZENNAKAN/adhesions>



=> Paiement par chèques : un rappel des conditions tarifaires figure sur la fiche d'inscription (fichier EXCEL)